



SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE S.A.
NATIONAL REFINING COMPANY LTD.

DÉCISION N° 009 /SONARA/DG/CAB DU 04 MAT 2022

PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE INTELLIGENTSIA S.A,
DU MARCHÉ RELATIF À LA "MIGRATION DE L'OUTIL DE PROTECTION DES DONNÉES VERS NETBACKUP"

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;
- Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;
- Vu la correspondance n°CIPM/S175/PA/001.22 du 29 Avril 2022 portant proposition d'attribution du Marché consécutif à l'Appel d'Offres n°001.22/AONO/SONARA/CIPM/2022;

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la Migration de l'outil de protection des données vers NETBACKUP et consécutif à l'Appel d'Offres n°001.22/AONO/SONARA/CIPM/2022 du 07/03/2022 est attribué à l'entreprise INTELLIGENTSIA S.A, B.P. 11543 Yaoundé, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 126.047.250** (*cent vingt-six millions quarante-sept mille deux cent cinquante*), et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Le Directeur Général,



Ampliation:

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) INTELLIGENTSIA S.A. - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives



Head Office / Siège Social Cape Limboh - P.O. Box / B.P. 365 Limbe - République du Cameroun / Republic of Cameroon

Tel.: (237) 233 33 22 38 / 233 33 22 39 / 233 42 38 15 / 233 42 38 17 · Fax: (237) 233 33 21 88 / 233 42 34 44 · www.sonara.cm

Société Anonyme au Capital de 19 560 062 500 F CFA - TPRRR/RC/LBE/2002/B/033 · N° de contribuable: M 1276 0000 0247 N